



Avis d'évaluation environnementale
En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
et du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen*
des impacts sur l'environnement de certains projets

AVIS PUBLIC

PROJET DE PROGRAMME DÉCENNAL DE DRAGAGE D'ENTRETIEN DU CHENAL DE GRANDE-ENTRÉE AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Les travaux de dragage d'entretien du chenal de navigation de Grande-Entrée sont réalisés par Mines Seleine depuis 1992 afin de maintenir les activités de la mine en raison de la dynamique d'ensablement du chenal. Le projet encadrera les dragages d'entretien qui seront requis pour la période de 2028 à 2038. Les travaux viseront à maintenir une profondeur sécuritaire au chenal qui est d'une longueur d'environ 10,4 km et d'une superficie totale d'environ 2,14 km² et la gestion des sédiments par immersion en mer et en milieu terrestre.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 3 mai 2026, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro 418-521-3933 et sur le site Internet du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.environnement.gouv.qc.ca).

3 avril 2026

Cet avis est publié par Mines Seleine, une division de Sel Windsor Ltée, conformément à l'article 31.3.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).



Environmental Assessment Notice
Under the *Environment Quality Act* and the
Regulation respecting the environmental impact
assessment and review of certain projects

PUBLIC NOTICE

PROJECT FOR THE 10-YEAR MAINTENANCE DREDGING PROGRAM FOR THE GRANDE-ENTRÉE CHANNEL IN THE MAGDALEN ISLANDS

This notice is published to inform the public of the commencement of the project's environmental assessment.

Maintenance dredging of the Grande-Entrée navigation channel has been carried out by Mines Seleine since 1992 in order to maintain the mine operations in response to channel's siltation dynamics. The work aims to maintain a safe depth to the channel, which is approximately 10.4 km long and has a total surface area of approximately 2.14 km², and to manage sediments through disposal at sea and on land.

For more information, the public may consult the project notice filed by its proponent with the Ministry of the Environment, the Fight Against Climate Change, Wildlife and Parks, which includes, in particular, a description of the project and the site concerned, as well as a description of the main issues identified and impact anticipated on the receiving environment.

The project notice and the Minister's directive respecting the carrying out of the project's environmental impact assessment statement are available for consultation in the public register of the projects subject to the environmental impact assessment and review procedure, at the following Internet address: www.ree.environnement.gouv.qc.ca

Any person, group or municipality may submit to the Minister, in writing and not later than May 3rd, 2026, observations on the issues that the project's environmental impact assessment statement should address. Those observations may be sent to the Minister through the public register at the above-mentioned Internet address.

Further information may be obtained on the project's environmental assessment process at 418-521-3933 and on the website of the Ministry of the Environment, the Fight Against Climate Change, Wildlife and Parks (www.environnement.gouv.qc.ca).

April 3rd, 2026

This notice is published by Mines Seleine, a division of Windsor Salt Ltd, in accordance with section 31.3.1 of the *Environment Quality Act* (chapter Q-2).